

# Les Brèves du Cossignol

## Informations municipales



Numéro 159  
octobre 2016



Par arrêté du Président du SMEAT en date du 15 septembre 2016, une enquête publique d'une durée de 37 jours, à dater du 13 octobre 2016 jusqu'au 18 novembre 2016, est organisée concernant le projet de première révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Grande agglomération toulousaine. Un exemplaire du dossier est consultable

- au SMEAT, 11, boulevard des Récolets à TOULOUSE, 6eme étage.
- au siège des EPCI membres du SMEAT (Sicoval)
- sur le site du SMEAT : [www.scot.toulouse.org](http://www.scot.toulouse.org)

Un registre d'enquête sera mis à disposition du public au siège du SMEAT et au Sicoval.

### IMPOTS LOCAUX

Vous venez de recevoir la notification de votre Taxe Foncière 2016 et vous avez constaté l'apparition d'une nouvelle taxe : la (TSE), Taxe Spéciale d'Équipement qui a été mise en place dans le cadre de l'EPFL. (Voir encart) Cette taxe est calculée sur le montant des Taxes perçues (Taxe Habitation, Taxe Foncière bâti, Taxe Foncière non bâti et Cotisation Foncière des entreprises).

### COSSIGNOL INFOS

#### « Vous avez la parole »

Comme chaque année, l'équipe municipale est à la recherche d'articles pour le bulletin municipal qui paraît en fin d'année : reportages, chroniques,...avec illustrations sont les bienvenus.

Vous pouvez déposer vos articles au secrétariat de la mairie ou les envoyer par mail à

[mairie.aureville@wanadoo.fr](mailto:mairie.aureville@wanadoo.fr) avant le 26 octobre 2016.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration.

### L'EPFL: un outil au service de l'action foncière

Le Sicoval a adhéré à l'établissement public foncier local (EPFL) du Grand Toulouse en décembre 2014. L'Objectif est de confier à cette structure le portage d'acquisitions foncières ou immobilières pour le compte de la collectivité et des communes en vue de la réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement. L'EPFL est en effet compétent pour constituer des réserves foncières afin notamment de mettre en œuvre la politique locale de l'habitat, d'organiser l'extension ou l'accueil d'activités économiques, de permettre le renouvellement urbain et de prévoir des équipements publics. Une taxe spéciale d'équipement (TSE) qui s'applique dès 2016 permet de financer, en partie, les acquisitions foncières et immobilières.

Les taux applicables pour 2016 sont :

Taxe d'habitation : 0,360 % Taxe foncière bâti : 0,408% Taxe foncière non bâti : 1,83% Cotisation foncière des entreprises : 1,55%

## JOURNEE « NETTOYONS LA NATURE »

Cette année, c'est le Comité des fêtes d'Aureville qui organise une matinée « Nettoyons la Nature » le **Dimanche 9 octobre 2016.**

**RDV sur le parking de l'école d'Aureville à 9h30** pour la distribution des gants, protections, et sacs.



Nous partirons ensuite par petits groupes nettoyer les fossés et chemins de notre village.

À notre retour, nous ferons le bilan des déchets ramassés, et nous élirons le déchet le plus original rapporté☺. Pour finir, **le Comité offrira à tous les participants un apéritif convivial.**

L'objectif de cette opération est d'offrir l'opportunité de réfléchir à nos comportements, à l'impact de nos déchets sur la nature, de faire un geste concret pour la protection de son environnement et d'être sensibilisé à l'importance du tri pour que nos déchets soient recyclés.

N'hésitez pas à vous joindre à nous pour que cette édition 2016 soit encore une réussite !

## REPAS DES AINES

Le traditionnel repas des aînés, organisé par le CCAS, qui a été plusieurs fois reporté cette année ... se transformera en **REPAS DE NOEL !!!**

Nous nous retrouverons donc tous le **SAMEDI 10 DECEMBRE 2016** dans la salle des fêtes d'Aureville

Une invitation sera envoyée aux personnes concernées par ces agapes conviviales  
La tournée des Aînés se déroulera de mi décembre 2016 à janvier 2017

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

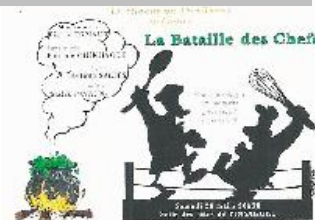
Nous rappelons aux nouveaux Aureillois et Aureilloises qu'ils ont jusqu'au 31 décembre 2016 pour s'inscrire sur les listes électorales.

Passé ce délai il sera trop tard pour voter à Aureville en 2017 !

Une permanence sera organisée le 30 décembre 2016 en mairie de 10h à 12h.

## AGENDA

### SOIREE SPECTACLE



Le Foyer Rural d'Aureville vous invite à réserver votre soirée du **5 novembre à 20h30** pour un spectacle exceptionnel : «la bataille des chefs»

Une prestation du « Au Cœur du Confluent » de Pinsaguel autour de la nourriture, chants et mise en scène.

Un spectacle étonnant et surprenant ouvert à tous les âges, entrée 6€ à partir de 12 ans.

## BIBLIOTHEQUE

Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires) :  
Lundi 16h / 18h30 - samedi 10h /12h30

Accueil des **tout petits** (jusqu'à 3 ans) accompagnés par un adulte : **le 1er mercredi de chaque mois hors vacances scolaires de 10h à 11 h.**

(5 octobre, 7 décembre, 4 janvier, 1er février, 1er mars, 3 mai, 7 juin, 5 juillet)

**Rencontre entre lecteurs** : rencontres trimestrielles.  
La première aura lieu samedi **1er octobre à 10h.**  
**RDV à la bibliothèque**

Emprunt de livres (800 ouvrages) à la Médiathèque Départementale lundi 24 octobre. Si vous souhaitez lire certains types d'ouvrage, certains auteurs, certains thèmes, des audio-livres ....envoyez **vos demandes** à [bibliothequeaureville@yahoo.fr](mailto:bibliothequeaureville@yahoo.fr)

La bibliothèque vous propose plusieurs milliers de livres.

Nous participons avec plaisir aux TAP, au Ram, recevons les enfants de l'école.

**Nous restons à votre écoute pour répondre à vos envies de lecture.**

**Bien cordialement**  
**KT**

## FERMETURE SECRETARIAT MAIRIE

A l'occasion du Pont du 11 novembre 2016, le secrétariat de mairie sera fermé les : vendredi 11 et samedi 12 novembre 2016.

Attention si vous avez des démarches administratives en cours.